

faim, de la chaleur, des coups et de la douleur qui était très vive dans leurs plaies "envénimées et grouillant de vers". On leur arracha la barbe et les cheveux et on leur enfonça les ongles, toujours très aigus, profondément dans les parties du corps les plus délicates et les plus sensibles à la moindre pique. "Enfin, le dixième jour ils arrivèrent au village des Agniers où ils furent reçus par une grêle de coups. "Toutes nos figures, surtout celle de René, "offraient le plus tiste spectacle. Le nombre des coups qu'il reçut "sur tout le corps et en particulier sur le visage fut tel qu'on ne "lui voyait plus que le blanc des yeux. On lui coupa le pouce "droit à la première jointure." Les prisonniers furent trainés à un village éloigné de cinq ou six milles. On jeta sur Jogues et sur Goupil des cendres chaudes et des charbons ardents. La poitrine de René fut grièvement blessée. Ils furent ensuite trainés pendant sept jours de village en village, en attendant qu'on décida de leur sort. Les sauvages décidèrent de ne rien précipiter au sujet des Français. C'est la coutume chez ces peuples, quand ils laissent la vie à un prisonnier de l'introduire dans une famille pour y prendre la place d'un de ses membres mort. Il hérite en quelque sorte de ses droits et n'a plus d'autre maître que le chef de famille.

Réné fut conduit dans le village de Andagaron ou Gandairague (sur la rivière des Mohawks), c'est-à-dire lieu où il y a un rapide. (123)

Un jour Goupil ôta le bonnet d'un enfant qui vivait dans la même cabane que lui et lui fit faire le signe de la croix. Un vieillard, parent de l'enfant, s'en aperçut, et s'imaginant qu'il y avait dans cet acte quelque maléfice, il ordonna à son neveu de tuer ce Français. Ce que celui-ci fit quelques jours plus tard en lui donnant des coups de hache sur la tête. On lui attacha une corde au cou et il